



RELATION POLICE / JUSTICE

Pragmatisme et crédibilité :

**ALTERNATIVE Police CFDT
entendu !**



Beauvau de la Sécurité et Etats généraux de la Justice retiennent certaines de nos propositions et revendications :

- **Présence de magistrats dans les grands commissariats et simplification de la procédure pénale** afin de répondre en temps réel à la réalité locale des saisines des OPJ et APJ (limitation du nombre de saisine pour éviter de la rédaction inutile).

Après le sénat, le ministre de l'intérieur et le président de la République valident le principe.

**REVENDEICATION 100%
ALTERNATIVE Police CFDT**

Retrouvez
notre intervention
au Sénat, ici



- **Mise en place d'un cadre unique d'enquête** : L'association française des magistrats instructeurs a proposé, à l'occasion de l'atelier sur la simplification de la justice pénale des « états généraux de la Justice », la mise en place d'un seul cadre d'enquête sous réserve qu'elle s'accompagne de « plus de pouvoirs pour les OPJ ».

ALTERNATIVE Police CFDT démontre encore une fois toute ses compétences réformistes pour allier à la fois les intérêts des policiers et ceux des institutions.

Une meilleure coordination et complémentarité du travail de la Justice et de la Police permettra de lever certaines barrières dans les relations communes.